

“ votre faveur, & vous n'aurez à attendre
 “ qu'un nouveau genre d'esclavage, qui ne
 “ vous accablera que pour être légué, par
 “ succession, à vos enfans, & qui ne pourra
 “ plus finir que par une révolution qui vous
 “ coûtera bien du sang & des larmes, avant
 “ que le succès la justifie.

“ En effet, quel heureux changement pour-
 riez-vous vous promettre des délibérations
 “ du Comité aujourd'hui préposé, pour arran-
 “ ger le Gouvernement de votre Province ?
 “ La Capitulation de *Montréal*, le Traité Dé-
 “ finitif de *Fontainebleau*, la Proclamation du
 “ Roi en 1763, le Bill passé en 1774, enfin
 “ les nouvelles instructions délivrées au Géné-
 “ ral *Haldimand* en 1778, pour l'installation de
 “ l'*Habeas Corpus*, tous ces actes solennels
 “ & authentiques vous annonçoient, avec
 “ toute la pompe nationale, la jouissance des
 “ prérogatives des Citoyens libres, & vraiment
 “ *Anglois* : mais ce Gouverneur a foulé aux
 “ pieds, sans pudeur, tous ces monumens
 “ promissoires de votre Liberté. Qui le liera,
 “ lui & ses successeurs, à payer plus de respect
 “ à des statuts particuliers d'un Comité, bien
 “ moins auguste, bien moins respectable, que
 “ les autorités royales & sacrées qui avoient
 “ déjà parlé & prononcé en votre faveur ? Et
 “ d'ailleurs ce Comité n'est composé que des
 “ Agens du Pouvoir Exécutif ; c'est-à-dire
 “ qu'on sera toujours autorisé à révoquer à
 “ plaisir, ce qui ne vous aura été concédé que
 “ par commilération & par grace. Le Roi,